

AVIS PUBLIC AVIS D'INTENTION

ENLÈVEMENT MANUEL DES PLANTES AQUATIQUES NUISIBLES ET DES PLANTES **ENVAHISSANTES DES PLANS D'EAU**

PROJET SI-25-270

Le présent avis ne constitue pas un appel d'offres en régime de concurrence, mais plutôt la publication de l'intention d'accorder un contrat à un fournisseur identifié au présent avis. Les autres fournisseurs peuvent toutefois faire part de leur intérêt envers ce projet et démontrer leur aptitude à mener à bien le contrat, au plus tard à la date et à l'heure de clôture du présent avis.

Tout fournisseur intéressé doit démontrer qu'il est en mesure de réaliser le contrat selon les besoins et les obligations de la Ville. Par conséquent, cet énoncé de capacité doit clairement indiquer en quoi la proposition du fournisseur satisfait aux exigences demandées. Elle doit comprendre suffisamment de renseignements pour permettre à la Ville d'effectuer l'évaluation des services et travaux proposés.

Les réponses reçues ne seront prises en considération qu'aux seules fins d'aviser ou non s'il y a lieu de recourir à une recherche de prix. Si la Ville de Sainte-Julie juge qu'aucun autre fournisseur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à réaliser adéquatement le projet, elle se réserve le droit de maintenir sa décision initiale de confier ce contrat au seul fournisseur identifié aux présentes.

Vous êtes avisé, par la présente, que la Ville a l'intention d'inviter en exclusivité le fournisseur « Bio Service Montréal inc. », ayant son principal établissement au 3455-K, rue Isabelle, Brossard, Québec, J4Y 2R2 à déposer une offre de prix et à négocier un contrat avec celui-ci.

Les documents concernant ce projet peuvent être obtenus à compter du mardi 18 mars 2025 auprès du Système électronique d'appel d'offres selon les coûts et modalités indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.gouv.qc.ca.

Les propositions techniques sans le prix seront reçues au plus tard à 11 h le jeudi 3 avril 2025 par courriel à : infrastructures@saintejulie.ca.

La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter aucune proposition reçue, puisqu'elle n'a aucune obligation envers les fournisseurs.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cet avis d'intention, veuillez communiquer par courriel à : infrastructures@saintejulie.ca.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 18 mars 2025.

Alexandrine Gemme, notaire

Greffière adjointe